

TÉLÉSERVICES ORIENTATION - AFFECTATION - INSCRIPTION

20

Les téléservices s'inscrivent dans le cadre du programme de transformation numérique « Action publique 2022 » lancé fin 2017.

NOUVEAU

Pour l'année scolaire 2019-20, deux nouveaux téléservices sont mis en place : orientation (TSO) et affectation (TSA). Les représentants légaux accèdent désormais en ligne à un parcours regroupant l'ensemble des procédures d'orientation, d'affectation et d'inscription.

OBJECTIF

Simplifier et dématérialiser les démarches administratives entre les établissements et les représentants légaux. Ils peuvent, dans le téléservice :

NOUVEAU

- orientation : exprimer et saisir leur demande,
- affectation : saisir des vœux,
- inscription : effectuer l'inscription de leur enfant, à l'issue du tour principal d'Affelnet-Lycée.

PUBLIC CONCERNE

Téléservices orientation et affectation uniquement pour les élèves de 3^e.

Téléservice inscription pour les élèves affectés ou redoublant en :

- 2^{de} générale et technologique
- 2^{de} professionnelle
- 1^{re} année de CAP

PORTAIL D'ACTIVATION

Accès via SIECLE (ARENA) dans le module « **administration télé-services** » menu « **gestion des services** ».



Toutes les opérations incombant au chef d'établissement dans ce module sont déléguables à d'autres personnels via l'application « **Deleg CE** ».

PRINCIPES GENERAUX

Etablissement d'origine vers les représentants légaux

- Notifie en masse les identifiants **ATEN** afin de générer les comptes via l'onglet « **accès des responsables** »
- **Les comptes ATEN inactifs depuis plus d'un an sont désactivés.** La connexion aux téléservices est alors impossible : **il convient de recréer un nouveau compte.**
- Rédige le message d'accueil
- Assure la diffusion des informations relatives aux téléservices (flyers, affiches, guide,...)
- Met à disposition un accès matériel dans l'EPL (espace parent)
- Apporte une aide personnalisée si nécessaire, notamment avec la possibilité de mettre en place un comité de suivi de téléservice au sein de l'établissement faisant appel au concours du référent numérique de l'établissement, Psy-En, documentaliste, CPE...

Représentant légal

- Active son compte ATEN via le portail « **scolarité services** »
- Met à jour **les fiches de renseignements administratifs (élève/responsable).**